

# Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3016/T.P.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19

van

4 ANNEXE s

Bijlage

OBJET :  
Voorwerp :

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Autorisation de bâtir  
parc. 35 Astrida.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, avec les plans requis, la demande par laquelle le Comptoir SHUN, à Astrida, sollicite l'autorisation de construire un bâtiment à usage de bureau, sur la parcelle n° 35 du quartier commercial d'Astrida.

Le sable et le gravier nécessaires à cette construction seront fournis par Monsieur L. Champion qui acquittera la taxe due, suivant relevé d'extraction.

L'Administrateur Chef du Territoire, I. REISDORFF,

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

U S U M B U R A .

Sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

Astrida , le 28 octobre 1950.  
den

ASTRIDA



1426